

LE MARIAGE DES ENFANTS ET L'ÉDUCATION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Revue de la littérature

Mai 2022

LE MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

En Afrique de l'Ouest et du Centre, 39 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Avant la pandémie de Covid-19, l'UNICEF suggérait déjà que l'Afrique de l'Ouest et du Centre risquait de devenir la région avec le plus grand nombre de filles mariées d'ici 2050, si les efforts pour mettre fin à cette pratique n'étaient pas accélérés. La région abrite six des dix pays où la prévalence du mariage des enfants est la plus élevée au monde. Le Niger est en tête de liste avec 76% de filles mariées avant l'âge de 18 ans, suivi de près par des pays comme la République centrafricaine (68%), le Tchad (67%), le Mali (54%) et le Burkina Faso (52%). Les taux de mariages d'enfants varient considérablement selon le contexte. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le mariage des enfants est plus de deux fois plus répandu dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et plus de trois fois plus répandu dans le quintile le plus pauvre de la population que dans le quintile le plus riche.^{1,2,3,4}

Le mariage des enfants est souvent exacerbé par les crises humanitaires. La pratique est utilisée comme un mécanisme négatif d'adaptation pour répondre à l'insécurité alimentaire et aux crises économiques, ainsi que comme une mesure de « sécurité » contre les risques accrus générés par les conflits, notamment les violences basées sur le genre. L'Afrique de l'Ouest et du Centre est une région touchée par plusieurs crises humanitaires. Dans ces contextes, le besoin de solidarité sociale est d'autant plus nécessaire. Or, dans un pays ayant connu des crises humanitaires consécutives comme au Niger, le mariage des enfants peut être considéré par les populations qui le pratiquent, comme un mécanisme de renforcement de la solidarité entre les familles. Une étude du bassin du lac Tchad a montré que les parents considéraient le mariage comme une mesure de protection contre la menace physique posée par les groupes armés. Les déplacements participent également à aggraver le risque de mariages d'enfants, en raison de l'effondrement des réseaux sociaux, de l'absence de systèmes de protection et des risques de violences sexuelles. Au Tchad, le mariage des enfants est la forme de violence la plus fréquemment signalée chez les jeunes filles réfugiées soudanaises et centrafricaines. Les informateur-riche-s d'une étude au Burkina Faso ont déclaré que les filles déplacées abandonnent facilement l'école et sont souvent mariées « parce qu'il y a trop de bouches à nourrir ».^{5,6,7,8}

Une étude du Population Council en 2017 a montré que la majorité des programmes de prévention visant à mettre fin au mariage des enfants sont reconnus comme étant à petite échelle et non évalués.⁹ Lee-Rife et ses collègues ont passé en revue une série de 33 interventions liées au mariage des enfants et ont déterminé que les approches les plus efficaces pour retarder l'âge du mariage tournent autour des transferts monétaires conditionnels et de l'engagement des communautés au sein des interventions.¹⁰ En outre, les initiatives axées sur l'accès des filles à une éducation de qualité, à la planification familiale et à l'information et aux services de santé

sexuelle et reproductive (SSR), favorisent considérablement l'autonomisation des filles et diminuent leur vulnérabilité.

NORMES SOCIALES, MARIAGE DES ENFANTS ET ÉDUCATION DES FILLES

Le mariage des enfants est essentiellement enraciné dans l'inégalité des genres, marqué par des normes de genre inégales et des traditions culturelles discriminatoires. Parmi les facteurs du mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre figurent également l'accès limité à l'information et aux services de SSR, la pauvreté des ménages, les obstacles à l'éducation des filles, les déplacements de populations et le tabou autour de la sexualité féminine. Bien que l'Afrique de l'Ouest et du Centre couvre une variété de cultures et de traditions, il existe une base culturelle commune marquée par les valeurs patriarcales, le respect de l'ancienneté et l'importance du mariage et de la fertilité.¹¹ Le mariage y est considéré comme une étape essentielle du passage de l'enfance à l'âge adulte, et comme un outil important pour confirmer les relations sociales et le soutien au sein de la communauté. Au Niger, le mariage est perçu comme un « événement inévitable de la vie », également précipité par des facteurs tels que la rareté des opportunités économiques, la pression sociale au sein de la communauté et la manière dont les filles sont sociabilisées dès leur plus jeune âge.¹² Au Burkina Faso et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, les normes de genre concernant le rôle reproductif des femmes influencent également de manière significative les décisions portant sur le mariage des jeunes filles. Un concept central qui guide les décisions concernant le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre est la relation perçue entre la virginité d'une fille et l'honneur de la famille. En 2019, le Laboratoire de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) a publié le rapport [Empowering girls to Fight Early Marriage](#) qui fournit des données actualisées sur le mariage des enfants au Niger, au Mali et au Togo ; et explore les liens entre les droits humains, la violence à l'égard des femmes et en particulier les normes sociales et culturelles en lien avec le mariage des enfants. Le LASDEL mentionne la préservation d'un culte de la virginité et une aversion collective pour la grossesse hors mariage, comme facteurs qui ont renforcé la pratique du mariage des enfants. Les normes sociales autour de la virginité des filles et des conditions de grossesse, sont partagées par un certain nombre de filles qui en viennent à valoriser le mariage dès leur plus jeune âge, illustrant par là une forme de mimétisme entre les filles ainsi qu'une pression des pairs. De même, les parents qui ne veulent pas marier leurs filles à un jeune âge peuvent également être amenés à subir une pression de la part de leurs pairs.

La stigmatisation sociale associée au fait de contracter une grossesse en dehors du mariage provoque une peur chez les parents qui l'emporte sur la peur des conséquences négatives du mariage des enfants.^{13,14} Le mariage des enfants est alors considéré comme une mesure préventive pour éviter la stigmatisation et préserver l'honneur de la famille. Dans certaines régions du Niger, les familles se sentent même obligées de marier leurs filles avant que celles-ci aient leurs premières règles, par peur que le sang menstruel puisse être confondu avec des saignements dus à la perte de virginité.¹⁵

Outre la question de la virginité féminine, les traditions patriarcales placent souvent les filles dans une position d'obéissance et limitent leur rôle sociétal à celui d'épouse et de mère. Au Niger, les normes sociales traditionnelles relatives au rôle des filles et des femmes dans la société ont un impact déterminant sur la pratique du mariage des enfants. Ces normes sont beaucoup plus déterminantes que les facteurs économiques. Des taux élevés de mariage d'enfants se retrouvent d'ailleurs à travers toutes les classes économiques. On pense souvent que plus les mariées sont jeunes, plus elles sont obéissantes et fertiles, ce qui renforce l'attrait des familles pour la pratique du mariage des enfants. La polygamie peut également jouer un rôle puisque les hommes préfèrent souvent choisir une très jeune deuxième, troisième ou quatrième épouse. Au Burkina Faso, des traditions culturelles de longue date limitent le libre arbitre des filles et contribuent à perpétuer la pratique du mariage des enfants. Celles-ci comprennent par exemple *Litho* – une pratique consistant à échanger des filles, souvent en les promettant à un homme à leur naissance ; *Pog-lenga* – une pratique consistant à offrir la nièce de la mariée en cadeau à un membre de la famille du marié ; ou encore l'enlèvement de filles pour le mariage.^{16,17}

La pression des pairs et les rôles stéréotypés de genres qui limitent les perspectives d'avenir des filles à celles d'épouses et mères et leur ferment d'autres rôles clés dans leurs communautés, impacte également l'ambition que peuvent avoir les filles de réussir à l'école, ainsi que la faible scolarisation des filles et le mariage précoce. En outre, les rares options en termes de qualité et d'accès à l'éducation sont des facteurs qui augmentent la résistance des parents à l'éducation des filles. Au Burkina Faso, 42% des personnes n'ayant pas reçu une éducation formelle estiment que les filles n'ont pas à être impliquées dans les décisions concernant le mariage.¹⁸

Les filles qui ne sont pas mariées sont parfois l'objet de moqueries, à la fois au sein de mêmes classes d'âge et entre différentes classes d'âge. Au Niger, les filles qui ne sont pas mariées et qui ont plus de 15 ans sont souvent stigmatisées et appelées « *Santo* » – ce qui signifie littéralement « obsolète » dans une des langues nationales nigériennes. Selon le rapport de recherche du LASDEL, 56% des femmes mariées avant l'âge de 18 ans l'ont fait par choix personnel. Cette étude met en avant le fait que les choix personnels soient cependant souvent motivés par des options très limitées quant aux projets de vie pouvant être envisagés et notamment au fait que les jeunes filles ne soient pas scolarisées ou abandonnent l'école. Une autre étude datant de 2021 nous invite à reconsidérer le concept de capacité d'action des filles en ce qui concerne le mariage. En effet, cette étude montre que le pouvoir de décision des filles sur le mariage est considérablement conditionné par les normes sociales. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, comme au Niger par exemple, le concept d'adolescence tel qu'il est utilisé dans le contexte occidental n'est pas applicable, ce qui peut parfois causer une mauvaise communication entre communautés et acteurs du développement lors de la mise en œuvre de programmes. Les communautés où le mariage des enfants prévaut sont des communautés où la transition de l'enfance à l'âge adulte se fait en grande partie par des rites de passage tels que le mariage des enfants pour les filles. Les rôles de genre stéréotypés en Afrique de l'Ouest

préconisent une forme d'obéissance inconditionnelle des adolescentes à leurs parents, ce qui peut créer une diminution du pouvoir de décision des adolescentes qui peuvent préférer ne pas être perçues comme indisciplinées ou réfractaires.¹⁹

Selon le rapport du LASDEL, 29% des filles se sont mariées avant l'âge de 18 ans et déclarent avoir été forcées par leurs parents. Le rapport met également en avant le fait que 31% des mariages d'enfants se sont terminés par un divorce contre 12% pour les mariages incluant des filles ayant atteint l'âge de 18 ans.²⁰

En Afrique de l'Ouest, la division genrée du travail et le travail domestique non rémunéré exacerbent la vulnérabilité économique des femmes et participent d'une dépendance financière aux hommes. Au Niger, à peine 25% des femmes exercent un travail rémunéré.²¹ Une forte corrélation existe entre vulnérabilité économique et mariage des enfants : au Burkina Faso, 48% des femmes vivant dans les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 122 800 XOF ont été mariées avant l'âge de 18 ans.²² Dans les pays où la prévalence du mariage des enfants est élevée, la perception par les communautés d'une telle pratique comme un régulateur social positif joue un rôle fondamental dans la préservation et la normalisation du mariage des enfants dans la société. Le mariage des enfants permet aux filles et à leurs familles d'accéder à un certain statut social et à des avantages économiques. Il représente pour les filles une opportunité de ne plus être considérées comme un fardeau économique pour leurs parents et de passer à une dépendance financière à leurs maris, ce qui est perçu comme plus valorisant.

Le mariage des enfants exacerbe la vulnérabilité des jeunes filles à d'autres pratiques discriminatoires et leur retire plusieurs formes de capacité d'action et de pouvoir de décision dans d'autres sphères de la vie publique et privée. Au Burkina Faso, 75% des filles mariées avant 18 ans seront aussi affectées par une autre forme de discrimination et 30% cumuleront multiples formes telles qu'une autorité parentale réduite et un rôle au sein du foyer limité par des normes sociales contraignantes. Au Burkina Faso, 53% des femmes mariées de manière précoce ont été systématiquement mises à l'écart de l'autorité parentale en ne prennent pas part aux décisions concernant l'éducation et la santé des enfants.²³ En raison de leur jeune âge et de leur genre, les décisions qui régiront la vie des jeunes filles seront systématiquement confiées à quelqu'un d'autre.

Le mariage des enfants implique presque systématiquement une normalisation de la violence, qui a elle-même une influence significative sur la façon dont les instruments politiques et législatifs excluent les dispositions protectrices et répressives pour lutter contre la violence sexiste. La différence d'âge entre les époux implique naturellement des dynamiques de pouvoir et des partenariats inégaux qui peuvent conduire à des formes d'isolement social, à un faible pouvoir de décision ou même à la coercition au sein du ménage.²⁴ À titre d'exemple, la notion de viol dans le cadre du mariage ou viol conjugal n'est pas socialement acceptée dans la plupart

des sociétés ouest-africaines, bien que le consentement sexuel de la fille mineure soit par définition irrecevable. Le viol conjugal n'a jamais été criminalisé dans la plupart des lois de la région. La dépendance économique des filles et la pression sociale exercée par les familles et les communautés empêchent souvent les filles de quitter un ménage violent. Dans ce contexte, la sous-déclaration des cas de violences basées sur le genre (VBG) est courante. Selon le rapport *More Than Brides Alliance* (MTBA) de 2019, l'acceptation de certaines normes de genre pourrait créer un environnement propice à la violence sexiste : au Niger, 55,1% des filles ont déclaré être d'accord avec l'affirmation selon laquelle une femme devrait accepter la violence afin de protéger l'unité familiale et 21% sont d'accord avec le fait que les femmes méritent d'être « battues » (maltraitées physiquement).^{25,26,27,28}

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les éléments utilisés pour justifier le mariage des enfants ne sont pas seulement ancrés dans les normes sociales traditionnelles patriarcales, mais aussi profondément enracinés dans diverses interprétations des préceptes et des lois religieuses. Le mariage des enfants n'est pas associé à une religion en particulier et existe à travers les frontières des pays, des cultures, des religions et des ethnies. Par exemple, dans deux pays où la religion principale est la même, le mariage des enfants peut être respectivement très répandu ou quasi inexistant.²⁹

L'islam étant très présent en Afrique de l'Ouest, la normalisation du mariage des enfants dans l'opinion publique a été favorisée par une interprétation islamique équivoque suggérant qu'étant donné que le prophète Mahomet ait épousé Aïsha lorsqu'elle avait 9 ans, alors le fait d'épouser une fille à un jeune âge appartiendrait à la tradition prophétique. Cependant, cette interprétation est restée controversée parmi les érudits musulmans, présentant certaines divergences dans la façon dont les hadiths étaient rapportés. Certains ont notamment suggéré que l'union n'ait été célébrée que lorsqu'Aïsha avait atteint 18 ans.³⁰ D'autres études ont recueilli des preuves auprès de trois communautés musulmanes en milieu rural au Burkina Faso et ont montré que le mariage précoce était perçu comme une pratique importante pour leur religion. Cependant, les résultats de l'étude montrent qu'au Burkina Faso, il existe une « *hétérogénéité substantielle dans les perceptions de la relation entre la foi, le mariage des enfants et la scolarisation des filles entre les différentes communautés rurales* ». ³¹ Les auteurs identifient également qu'il existe une corrélation dans le discours prescrivant le mariage précoce comme une pratique positive et la perception du rôle des femmes dans la société. Dans une telle conceptualisation des préceptes religieux, l'éducation des filles est davantage perçue comme une menace pour le statu quo en termes de rôles de genre.

Les chefs traditionnels et religieux sont reconnus comme des acteurs légitimes car ils ont l'une des plus fortes influences en termes de communication sociale dans les communautés où le mariage des enfants est répandu. De nombreuses interventions visant à prévenir et répondre au mariage des enfants utilisent souvent le raisonnement selon lequel la promotion de la connaissance religieuse des positions islamiques qui favorisent le mariage à un âge plus avancé, ainsi que l'éducation des filles, pourrait encourager le changement de comportement et

l'appropriation parmi les chefs traditionnels et religieux. Le travail de sensibilisation visant à promouvoir l'éducation des filles a toujours impliqué les chefs traditionnels et religieux dans le partage d'informations avec les populations au sujet des avantages de l'éducation des filles, en particulier dans les zones reculées. Pour retarder l'âge du mariage et promouvoir l'éducation des filles, des érudits musulmans au Nigéria ont par exemple utilisé des préceptes islamiques soulignant l'importance de la santé des enfants et dénonçant les conséquences du mariage des enfants sur la mortalité et la morbidité maternelle et infantile. Les érudits musulmans ont également insisté sur le principe selon lequel le mariage ne devrait être envisagé que si la mariée a atteint la maturité physique et mentale.³² Certaines associations islamiques et chefs traditionnels ont utilisé des interprétations des préceptes religieux pour contester les réformes législatives et politiques visant à protéger les filles du mariage des enfants, adopter ou modifier les codes de la famille afin de promouvoir un meilleur statut pour les femmes et, dans une moindre mesure, pour inscrire et maintenir les filles à l'école.³³

En ce qui concerne les normes sociales, la manière dont les rôles sexospécifiques des hommes et des garçons influent sur la prévalence du mariage des enfants et le manque d'accès des filles à l'éducation sont souvent sous-documentés. Pour combler ce déficit de connaissances, Promundo et Oasis ont mené en 2018 une recherche ethnographique qualitative analysant les mécanismes conduisant au mariage à Maradi, la région où la prévalence du mariage des enfants est la plus élevée au Niger. Les résultats suggèrent une croyance selon laquelle le mariage avec une très jeune femme permettrait de renforcer les normes sociales autour de la virilité masculine et la capacité des hommes à procréer.³⁴ Il est intéressant de noter qu'à Maradi, la socialisation du mariage et le processus de prise de décision peuvent changer en raison de la migration économique des hommes et de leur indépendance financière croissante. Les jeunes hommes deviennent plus indépendants économiquement de leurs parents, ce qui implique un plus grand pouvoir de négociation dans les choix qui concernent leur mariage, notamment avec qui et quand se marier.

Les résultats révèlent également des écarts d'accès aux informations et services de planification familiale entre les adolescentes et leurs époux, ce qui suggère une occasion manquée pour les services de santé, compte tenu du rôle central des hommes dans la prise de décision sur l'utilisation de la planification familiale. Les programmes liés à la santé sexuelle et reproductive devraient donc accorder davantage d'attention à l'implication des hommes et des garçons.³⁵ Les motivations qui conduisent à ne pas utiliser de contraceptifs ou de planification familiale sont souvent religieuses, ce qui est corroboré par une sensibilisation insuffisante aux méthodes de planification familiale et aux moyens d'y accéder. En outre, il est également important de comprendre que la réticence des membres des communautés à adhérer aux objectifs promus par les politiques en matière de droits et de santé sexuelle et reproductive est à rapprocher d'un conflit avec les normes sociales qui célèbrent la maternité et la fécondité. Dans ce contexte, le faible pouvoir de décision des filles sur leur santé reproductive rend également difficile l'accès de ces dernières à la contraception et aux services.³⁶ Parmi les femmes mariées au Niger, 21% déclarent avoir un pouvoir de décision sur leur propre santé.

L'ÉDUCATION DES FILLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Malgré les progrès récents, les inégalités de genre dans l'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre restent les plus élevées au monde. 28 millions de filles en âge d'aller à l'école primaire et secondaire n'ont pas accès à l'éducation. Bien que 70% des filles entrent à l'école primaire, seulement 36% terminent le premier cycle du secondaire. En moyenne, pour 100 garçons entrant dans l'enseignement secondaire dans la région, seules 76 filles sont inscrites à l'école. Dans cette région, même lorsque les filles parviennent à accéder à l'école, leur capacité d'apprentissage est souvent limitée, en raison de la mauvaise qualité de l'éducation, des discriminations sexistes et du manque de soutien à domicile. En Afrique de l'Ouest et du Centre francophone, seulement 2,8% des filles des 40% des ménages les plus pauvres terminent l'école primaire avec des compétences en mathématiques et en lecture considérées comme suffisantes selon l'échelle PASEC₂₀₁₄.^{37,38,39,40}

La crise sécuritaire au Sahel a réduit encore davantage les opportunités des filles de poursuivre leurs études, notamment avec des attaques contre les écoles, des menaces contre le personnel scolaire et des déplacements de population. Dans ce contexte d'insécurité, un communiqué de presse de l'UNICEF de 2019 reportait la fermeture de 2000 écoles au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Les parents adoptent généralement une attitude de plus en plus protectrice envers leurs filles en raison des risques liés à l'insécurité et privilégient le confinement à la maison. Il est toutefois intéressant de constater qu'une étude réalisée par Plan International dans le bassin du lac Tchad a révélé que l'éducation contribue de manière significative à la résilience des filles et à leur capacité à faire face aux crises. L'enseignement secondaire et professionnel en particulier semble améliorer le bien-être et l'optimisme des filles.^{41,42,43}

L'adolescence et la transition de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire est particulièrement critique pour les filles en Afrique de l'Ouest et du Centre. De nombreuses filles abandonnent l'école à cet âge en raison de l'augmentation des responsabilités ménagères, du manque d'infrastructures sanitaires adaptées à l'école pour gérer leurs règles, de la violence sexiste liée à l'école, de la mauvaise qualité de l'éducation, de la pauvreté, de la grossesse chez les adolescentes et du mariage des enfants. Une enquête menée par *Filles Pas Epouses* auprès d'organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest a révélé les cinq principales raisons suivantes pour lesquelles les filles abandonnent l'école : (1) le mariage des enfants, (2) le manque d'intérêt des parents pour l'éducation des filles, (3) les tâches domestiques, (4) les coûts directs de l'éducation, (5) les crises humanitaires.⁴⁴

Au Niger, l'actuel plan national de développement économique et social estime que l'amélioration significative des taux bruts de scolarisation et d'admission des filles et des garçons n'a pas encore permis de surmonter les inégalités entre les sexes entre les zones rurales et urbaines. Le taux élevé d'enfants non scolarisés est un problème auquel le gouvernement a l'intention de s'attaquer. Les inégalités persistantes entre les sexes sont démontrées par le faible taux de scolarisation des adolescentes. L'âge médian du mariage précoce est de 15,6 ans pour les femmes sans éducation, de 16,7 ans pour celles qui ont fait des études primaires et de 21,1 ans pour les femmes ayant fait des études secondaires et supérieures. Le taux d'abandon scolaire augmente chez les filles à mesure que le niveau d'éducation augmente.⁴⁵

Tous ces facteurs sont fortement déterminés par des normes de genre inégales. Les attentes culturellement déterminées sur le rôle des filles et des femmes dans la société mettent une grande contrainte sur les chances d'apprentissage des filles. Parce que les femmes sont traditionnellement valorisées par leur fertilité et leurs responsabilités au sein du foyer, et parce que les filles sont principalement considérées comme destinées à servir d'autres familles après le mariage, investir dans leur éducation formelle n'est pas perçu comme une valeur ajoutée. Une étude sur la perception qu'ont les femmes nigériennes de l'éducation des filles a montré qu'il existe une croyance selon laquelle les trois formes d'éducation que les filles reçoivent sont incompatibles (*boko* pour l'éducation formelle, *tarbiyya* pour l'éducation à la maison et *mahamadiya* pour l'éducation islamique).⁴⁶ Ceci illustre le décalage entre les systèmes éducatifs postcoloniaux en Afrique de l'Ouest et les attentes locales portant sur ce que l'éducation devrait apporter aux filles pour leur permettre d'évoluer dans la société dans laquelle elles vivent. Certains parents évitent même d'envoyer leurs filles à l'école parce qu'ils considèrent que c'est un obstacle à leur formation informelle en tant que futures mères et femmes au foyer, et une menace pour leurs chances de se marier. Au Niger, l'éducation des filles est essentiellement considérée comme une éducation traditionnelle et religieuse, qui doit être dispensée d'abord par les parents des filles, puis par leur mari. La valeur élevée attribuée aux jeunes mariées au Niger fait également que les perspectives de mariage d'une fille diminuent chaque année de plus passée à l'école. Au Burkina Faso, le ministère de l'Éducation nationale a rapporté en 2020 que les parents privilégient les investissements dans les dépenses liées à l'école pour les garçons au détriment des filles. Les infrastructures éducatives sont également moins propices à un environnement égalitaire entre les sexes, avec 47% de femmes enseignantes au niveau primaire et seulement 17% au niveau secondaire. Au Niger, seulement 22% des enseignants sont des femmes au niveau secondaire. En outre, 40% des filles nigériennes ont déclaré avoir manqué des jours d'école en raison de leurs règles.^{47,48,49,50}

Le système éducatif en lui-même ne remet la plupart du temps pas en question ces normes de genre et les renforce par le biais d'enseignants et d'approches pédagogiques qui peuvent être sexistes. Les écoles sont des institutions clés où des normes de genre sont produites et reproduites, renforçant souvent des stéréotypes préjudiciables auxquels les jeunes filles et garçons sont particulièrement réceptifs pendant l'adolescence. Compte tenu des faiblesses des

structures éducatives dans la région, les étudiantes ayant des problèmes scolaires sont plus susceptibles d'abandonner l'école car elles ne reçoivent pas le soutien scolaire dont elles ont besoin et qu'elles sont également moins motivées à terminer leur éducation, car le mariage reste une option considérée comme plus viable dans la société dans laquelle elles vivent.⁵¹

Les efforts visant à promouvoir l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest ont été fortement soutenus par des initiatives locales. Selon le Population Council, la sensibilisation au niveau communautaire a eu un impact positif sur les interventions visant à promouvoir la fréquentation scolaire des filles âgées de 12 à 14 ans.⁵²

LIENS ENTRE LE MARIAGE DES ENFANTS ET L'ÉDUCATION DES FILLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Il a été démontré qu'il existe une forte corrélation entre le mariage des enfants et l'éducation des filles. Le mariage des enfants et l'éducation des filles sont liés de diverses manières complexes. Selon le contexte géographique et socio-économique, le mariage des enfants peut être une cause ou une conséquence du manque de possibilités d'éducation des filles. Les filles peuvent abandonner l'école parce qu'elles doivent se marier, ou elles peuvent se marier parce qu'elles n'ont pas la chance d'aller à l'école. Les preuves suggèrent que c'est plutôt le deuxième scénario qui est plus dominant dans la plupart des contextes.⁵³ Une étude réalisée par Plan International au Mali, au Niger et au Sénégal a en effet révélé que, dans la plupart des cas, les filles ne sont pas retirées de l'école pour se marier, mais qu'elles sont mariées parce qu'elles ne sont pas scolarisées. Une étude de Save the Children au Niger, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire confirme cette hypothèse. Dans cette étude, les parents étaient prêts à garder leurs filles à l'école, tant que l'école était abordable, sûre et à une distance raisonnable, que la fille apprenait des choses et qu'elle ne tombait pas enceinte. Si ces conditions sont remplies, l'éducation peut être une mesure de protection contre le mariage des enfants. Si ce n'est pas le cas, le mariage est facilement considéré comme la seule option viable. Une fois mariée, il est très peu probable qu'une fille retourne à l'école. En raison des responsabilités ménagères, des grossesses précoces, de la stigmatisation et/ou de l'exclusion forcée de l'école, il est très difficile pour les filles de reprendre leurs études une fois mariées.^{54,55}

En Afrique subsaharienne, le mariage des enfants est un déterminant évident du faible niveau d'éducation des filles. Le taux d'alphabétisation chez les femmes qui se sont mariées pendant leur enfance est de 29%, comparativement à 54% chez les femmes qui se sont mariées après l'âge de 18 ans. Au Niger, 81% des femmes sans éducation et 63% n'ayant fait que des études primaires étaient mariées ou en union à l'âge de 18 ans, contre seulement 17% des femmes ayant achevé des études secondaires ou supérieures. Le mariage des enfants présuppose la non-reconnaissance de l'éducation formelle des filles.⁵⁶ La demande de scolarisation est plus élevée

pour les garçons que pour les filles étant donné le coût d'opportunité élevé pour les filles, comme indiqué dans la section sur les normes sociales. La forte croissance démographique, comme c'est le cas pour le Niger, exerce une pression sur le système éducatif et met en péril les acquis du secteur, illustrés par la faible qualité de l'éducation et le recrutement d'enseignants contractuels non qualifiés. L'abandon scolaire est particulièrement présent chez les enfants venant des ménages les plus pauvres, ce qui suggère la nécessité d'un soutien scolaire accru pour les enfants les plus marginalisés. La nécessité d'aborder le rôle des garçons et des hommes devrait être réévaluée car il existe une corrélation entre le taux d'éducation des hommes et leur influence dans la décision de conclure un mariage précoce.^{57,58}

Au niveau régional, les chances des filles d'être alphabétisées diminuent de 5,7% pour chaque année supplémentaire de mariage précoce. Les résultats du rapport MTBA au Mali et au Niger démontrent la forte relation entre l'éducation et le mariage des enfants. Selon le rapport MTBA, les filles qui n'ont jamais été mariées sont beaucoup plus susceptibles d'avoir reçu une éducation (71,9%) que les filles qui ont été mariées (40,2%). De même, les filles qui n'ont jamais été mariées sont beaucoup moins susceptibles d'être analphabètes (43,7 %) que les filles qui ont été mariées (77,9 %).^{59,60}

Il existe également une forte corrélation entre les grossesses précoces, les mariages précoces et le manque d'accès des filles à l'éducation. Selon le Population Council, au Burkina Faso, les grossesses non désirées sont les principaux moteurs des mariages précoces.⁶¹ Bien que le Burkina Faso jouisse d'un cadre politique unique dans lequel les étudiantes enceintes sont autorisées à poursuivre leurs études et où l'éducation sexuelle fait partie du programme d'études, les grossesses non désirées restent l'une des principales causes d'abandon scolaire chez les filles.

Priver les filles d'éducation et privilégier le mariage des enfants peut également être attribué à des stratégies de survie économique. Ces facteurs économiques peuvent, entre autres, être corrélés à la nécessité de couvrir les dépenses familiales quotidiennes ainsi que les urgences sanitaires ; la contrainte de rembourser les dettes contractées ou l'obligation de payer les frais de scolarité des jeunes enfants.⁶²

L'éducation est considérée comme un facteur de protection contre le mariage des enfants, en particulier au niveau secondaire. Save the Children a calculé que l'enseignement secondaire universel pour les filles pourrait éviter 21,9 millions de mariages d'enfants d'ici 2030 en Afrique subsaharienne.⁶³ Dans la même logique, la Banque mondiale estime qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre, chaque année supplémentaire qu'une fille passe à l'école secondaire réduit sa probabilité de se marier avant l'âge de 18 ans de 7% en moyenne.^{64,65,66}

IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ADOLESCENTES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

1. Facteurs généraux du mariage des enfants pendant la crise

Au 26 avril 2021, l'Afrique de l'Ouest et du Centre comptait 616 064 cas confirmés de Covid-19 et 8 748 décès. De nombreux pays ont pris des mesures pour réduire la propagation du virus, notamment en fermant les frontières, les écoles et les marchés. Des études sur les crises humanitaires précédentes, y compris la crise Ébola de 2014-2016 en Afrique de l'Ouest, ont montré que les filles sont confrontées à un risque accru de mariage d'enfants et d'autres formes de violence sexiste pendant les crises. Les personnes interrogées pour une étude de Plan dans le bassin du lac Tchad confirment que le mariage des enfants a augmenté en raison de la crise sécuritaire en cours. L'UNICEF estime qu'au cours de la prochaine décennie, jusqu'à 10 millions de filles supplémentaires seront menacées par le mariage d'enfants en raison de la COVID-19.^{67,68,69,70} Save the Children estime qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre, 450 000 filles supplémentaires risquent de se marier au cours des cinq prochaines années.⁷¹

Les facteurs sous-jacents du mariage des enfants – notamment la pauvreté familiale, l'accès limité aux services et à l'information en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR), les tabous en matière de sexualité féminine et les obstacles à l'éducation des filles – sont exacerbés pendant les crises. La pandémie de Covid-19 pose un risque spécifique de mariage des enfants en raison de la fermeture des écoles, de la réduction des revenus familiaux et d'un risque accru de grossesse précoce posé par la limitation des services médicaux, y compris l'information et les services de SSR. Equipop signale l'interruption des services de SSR dans plusieurs endroits en Afrique de l'Ouest, ainsi que des pénuries dans l'approvisionnement en contraceptifs. Dans une étude menée au Mali et au Niger, 34% (Mali) et 30% (Niger) des filles ont déclaré que l'accès aux services de SSR était plus difficile pendant la pandémie. Et même lorsque les services de SSR sont encore disponibles, de nombreuses personnes sont réticentes à y accéder par peur de contracter la Covid-19 ou parce qu'un contrôle social accru a rendu difficile l'accès discret aux services. La pandémie de Covid-19 a également entraîné un risque accru de violence sexuelle, qui à son tour peut entraîner des grossesses non désirées. L'étude de Human Rights Watch sur la pandémie de Covid-19 en Afrique fait état d'une augmentation de la violence sexiste à la maison en raison de l'augmentation du nombre de membres de la famille confinés dans le même espace. L'ONG SOS Femmes et enfants victimes de violence familiale, qui gère un centre pour les survivants de violence au Niger, rapporte que les cas de violence traités par le centre ont triplé entre janvier et avril 2020.^{72,73,74,75,76}

La réduction des revenus familiaux due à la crise Covid a également entraîné un risque accru de mariage d'enfants. Les données issues de crises humanitaires antérieures montrent que les

familles pauvres qui perdent leurs moyens de subsistance sont souvent plus susceptibles de marier leurs filles pour tenter d'atténuer les difficultés économiques. Les participant·e·s à une étude de Plan International au Cameroun ont rapporté que la fermeture des marchés et des activités économiques due à la pandémie de Covid-19 a conduit les parents à marier leurs filles afin de réduire le nombre de dépendants dans la famille. L'effondrement des réseaux sociaux peut également renforcer le désir des familles et des communautés de contrôler la sexualité des filles et de protéger leur « honneur ». En outre, l'interruption des activités de sensibilisation communautaires peut ralentir les progrès vers la fin du mariage des enfants et d'autres pratiques liées qui touchent les adolescentes.^{77,78,79,80}

2. Mariage des enfants, éducation des filles et crises humanitaires

Il existe une forte corrélation entre la prévalence du mariage des enfants, le manque d'accès des filles à l'éducation et les crises humanitaires : les 10 pays ayant les taux les plus élevés de mariage d'enfants sont également considérés comme certains des États les plus fragiles ou touchés par une crise humanitaire prolongée.⁸¹ Les crises telles que les conflits, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires prolongées exacerbent la vulnérabilité des filles au mariage des enfants, car un environnement de peur pousse beaucoup de parents à vouloir protéger leurs filles contre les violences sexuelles, les grossesses avant le mariage et la famine. Le mariage des enfants apparaît alors comme un mécanisme d'adaptation face aux crises, censé garantir la sécurité financière et la protection des filles. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest touchés par des crises, l'augmentation spectaculaire des dépenses militaires et de sécurité a eu un impact très négatif sur le financement des secteurs sociaux de base, notamment les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la santé. En l'absence d'infrastructures et de services éducatifs, la déperdition scolaire a entraîné une augmentation des taux de mariage d'enfants dans les régions touchées par les conflits armés. Les ministères sectoriels, qui sont concernés par les coupes budgétaires sont limités non seulement par l'insuffisance des ressources qui leur permettent de poursuivre leur mandat, mais aussi par les conséquences des crises humanitaires.⁸² De nombreuses études montrent que le mariage des enfants est la forme de violence basée sur le genre qui affecte le plus les filles déplacées et réfugiées.⁸³

3. Les fermetures d'écoles augmentent le risque de mariage des enfants

Un facteur supplémentaire du risque accru de mariage des enfants pendant la pandémie de Covid-19 a été l'interruption de l'éducation. Afin de limiter la propagation du virus Covid-19, les 24 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont temporairement fermé leurs écoles, touchant environ 128 millions d'enfants. La durée des fermetures d'écoles pendant la première phase de la pandémie (du 15 mars 2020 au 15 juin 2020) varie considérablement d'un pays à l'autre (40 à 200 jours). Les pays avec le plus grand nombre d'apprenant·e·s touché·e·s par les fermetures d'écoles en Afrique de l'Ouest ont été le Niger (plus de 3 millions), le Burkina Faso (plus de 4 millions), le Ghana (plus de 9 millions) et le Nigéria (plus de 39 millions).^{84,85}

Une étude de Human Rights Watch montre que les fermetures d'écoles en Afrique ont exacerbé les inégalités qui existaient auparavant et que les enfants qui étaient déjà les plus exposés au risque d'exclusion d'une éducation de qualité ont été les plus touchés. Les enfants les plus marginalisés, y compris les filles vivant avec un handicap, les enfants vivant dans des contextes de conflit, au sein de communautés rurales et éloignées et au sein de ménages appartenant au quintile le plus pauvre, devraient être les plus touchés par les fermetures d'écoles liées à la COVID. Les filles sont plus à risque que les garçons de ne pas retourner à l'école lorsque les écoles rouvriront. L'UNESCO estime que 11,2 millions de filles et de jeunes femmes dans le monde risquent de complètement abandonner leur éducation après les perturbations causées par la pandémie de Covid-19. Dans les pays à revenu faible ou très faible, ce sont surtout les filles âgées de 12 à 17 ans qui sont particulièrement à risque d'abandonner leur apprentissage.^{86,87,88}

Des recherches menées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest montrent que les filles qui ne sont pas scolarisées sont plus à risque de se marier. L'UNICEF estime que les fermetures d'écoles liées à la Covid-19 augmentent le risque de mariage de 25% par an.^{89,90,91} Une enquête menée par *Filles, Pas Epouses* auprès d'organisations de la société civile au Burkina Faso a montré que la fermeture des écoles, ainsi que la réduction des revenus familiaux, poussaient les parents à marier leurs filles. En outre, le manque d'informations sur la SSR qui accompagnent la fermeture des écoles peuvent entraîner une augmentation des grossesses chez les adolescentes, ce qui peut à son tour conduire au mariage des enfants. En effet, lorsque les écoles sont fermées, les filles et les garçons passent à côté d'informations essentielles sur la SSR, d'espaces informels pour discuter des questions de SSR avec leurs pairs et de l'accès à la contraception par le biais de programmes scolaires. Selon l'UNICEF, les fermetures d'écoles en Sierra Leone pendant l'épidémie d'Ébola ont contribué à doubler le nombre de cas de grossesse chez les adolescentes, pour atteindre quelque 14 000. Dans le comté de Turkana, au Kenya, le nombre de grossesses d'adolescentes signalées entre mars et juin 2020 a triplé par rapport à l'année précédente. Enfin, pour les filles, les fermetures d'écoles signifient également une perte de contacts sociaux et de soutien de la part de leurs pairs et des enseignants, ce qui peut normalement constituer un mécanisme de protection essentiel contre le mariage des enfants.^{92,93,94,95,96}

Les filles manquent également de possibilités d'apprentissage à distance, en raison de l'augmentation des responsabilités ménagères et de garde d'enfants et d'un accès inégal à la radio et aux appareils numériques. Accumuler un retard dans l'apprentissage compromet les chances des filles de retourner à l'école après la pandémie. En général, les stratégies d'enseignement à distance en Afrique de l'Ouest et du Centre ont été pour la plupart inefficaces, en raison des difficultés d'accès aux outils, à l'approvisionnement en énergie, en raison du manque de soutien pour que les enseignant·e·s passent à l'enseignement à distance et du manque de capacité des parents à soutenir leurs enfants dans l'apprentissage à la maison. Mais même lorsque des cours à distance étaient disponibles, les filles scolarisées en Afrique de l'Ouest ont trouvé très peu de temps pour étudier. L'augmentation des responsabilités en matière de

garde d'enfants et de tâches ménagères causée par la fermeture des écoles a affecté les filles de manière disproportionnée. Dans une enquête mondiale réalisée par Save the Children, plus de la moitié des filles ayant participé aux programmes de l'ONG ont signalé une augmentation des tâches ménagères et des responsabilités de soins apportés à leur entourage, ce qui réduit leurs chances d'étudier. Une autre étude a révélé que 43% des filles au Mali et 36% des filles au Niger ont déclaré consacrer plus de temps aux tâches ménagères comparé à avant la pandémie, réduisant par là le temps qu'elles peuvent consacrer à l'apprentissage à distance. Dans une étude réalisée en République Démocratique du Congo, près d'un tiers des soignants ont déclaré que les filles n'avaient participé à aucune activité de rétention de l'apprentissage depuis la fermeture des écoles. Outre le temps limité à consacrer à l'apprentissage à distance, les filles ont également moins accès que les garçons aux appareils numériques ou à la radio. Les données provenant de pays à revenu faible et intermédiaire montrent que les parents donnent aux filles l'accès à la technologie numérique à un âge plus avancé que les garçons et que leur accès est plus restreint ou surveillé.^{97,98,99,100,101,102}

CADRES NORMATIFS ET LÉGISLATIFS AUTOUR DU MARIAGE DES ENFANTS ET DE L'ÉDUCATION DES FILLES

Une grande partie de la littérature sur le mariage des enfants soutient l'idée qu'il existe une forte corrélation entre des lois protectrices des droits des femmes et des filles et des taux plus faibles de mariages d'enfants et de grossesses précoces. La mise en œuvre de la norme juridique internationale fixant l'âge minimum du mariage à 18 ans reste un défi important car un certain nombre de gouvernements ouest-africains n'ont pas adressé les lacunes persistantes dans leurs législations nationales. Selon Save the Children et la Banque mondiale, presque 70% des mariages des enfants ont été célébrés en accord avec le droit national mais illégalement selon le droit international.¹⁰³

Un défi important réside donc dans la non domestication et le manque de mise en œuvre du droit international. Un certain nombre de gouvernements ouest-africains ont ratifié des conventions internationales qui condamnent fermement le mariage des enfants. Cependant, bien que les instruments juridiques internationaux — par exemple, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE) — obligent les gouvernements à rédiger des rapports sur les mesures et progrès réalisés pour les droits des femmes et des enfants, ils ne les contraignent pas sur l'inclusion de réserves sur l'âge minimum légal du mariage. Ces lacunes — comme celle consistant à fixer l'âge minimum légal à 18 ans pour les mariages civils uniquement et non pour les mariages coutumiers ou religieux — ne sont donc pas saisies dans les rapports de pays de la CEDEF ou de la CDE. Malgré la ratification des instruments juridiques internationaux par les pays d'Afrique de l'Ouest, la domestication et la promulgation de lois pertinentes sont à peine pratiquées. Les réformes législatives visant à fixer l'âge du mariage à 18

ans sont reconnues comme cruciales mais pas suffisantes pour promouvoir une approche holistique pour prévenir le mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles. En outre, en ce qui concerne les discriminations à l'égard des femmes et les violences basées sur le genre, certains gouvernements comme le Niger avaient exprimé des réserves quant à la ratification de la CEDEF et toute tentative d'adopter un code de la famille au Niger a été abandonnée. Le projet de Code de la famille et le Statut de la personne ainsi que le projet de loi sur la scolarisation de la fille sont deux cas au Niger qui illustrent une volonté de réforme exprimée par le gouvernement mais la contrainte de prendre du recul devant la mobilisation du lobby religieux, influençant également la majorité à l'Assemblée nationale.^{104,105}

Le Niger est le seul pays qui n'a ni ratifié ni déposé le Protocole de l'Union africaine à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes en Afrique. Comme beaucoup d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Niger postcolonial a hérité du pluralisme juridique. La colonisation a tenté d'étouffer le droit coutumier ainsi que le droit musulman pour imposer le code civil. Le code civil s'est heurté à la résistance de la population devant laquelle l'administration coloniale s'est adaptée pour faire coexister les trois systèmes juridiques. Bien qu'il existe une hiérarchie dans laquelle le droit civil est censé primer sur les autres, les populations locales ont souvent favorisé les institutions non formelles en matière de droit de la famille et, par extension, de lois sur le mariage. Dans ce contexte de résistance culturelle, tout projet de code de la famille a été abandonné au Niger bien que certains décrets (1935 et 1951) aient été adoptés pour légiférer sur l'interdiction du mariage forcé. Ces échecs pourraient s'expliquer par l'opposition des associations islamiques, le manque de volonté des politiciens, une popularisation insuffisante de la loi ou l'hostilité de l'opinion publique. Il est également nécessaire de prendre en considération des aspects tels que le mimétisme juridique ou le pluralisme ethnique/linguistique des nations ouest-africaines, impliquant une certaine faiblesse des méthodes législatives, l'obsolescence des textes et le pluralisme juridique variant d'une région à l'autre.

Le manque d'accès des filles à l'information sur leurs droits contribue également à la prévalence du mariage des enfants. L'évaluation du niveau de connaissance des adolescentes sur les conséquences du mariage des enfants, ainsi que des politiques et lois nationales relatives au mariage des enfants, permet de comprendre dans quelle mesure la sensibilisation aux droits des femmes et des filles a été réalisée. Selon le rapport MTBA, au Niger en 2019, 28,3% des filles étaient en mesure d'identifier l'âge légal du mariage (15 ans) au Niger. Seulement 17,2% des filles étaient en mesure d'identifier au moins trois conséquences néfastes liées au mariage précoce pour les filles. Par ailleurs, 40,3% des filles ont déclaré qu'elles étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle les filles ne sont pas autorisées à refuser un mariage arrangé et 75,5% ont déclaré ne pas être membres de clubs ou de groupes d'adolescents, soulignant par-là l'isolement des adolescentes des structures officielles ou des réseaux de soutien social.¹⁰⁶ Au Burkina Faso, moins de 3 personnes sur 10 savent qu'il existe une loi définissant l'âge minimum légal du mariage.¹⁰⁷

Le cadre politique en matière de mariage des enfants comprend des interventions de prévention et de soutien ciblant à la fois les filles vulnérables au mariage et les filles qui sont déjà mariées. D'une part, les interventions préventives établissent des politiques et des lois visant à prévenir et à réduire le mariage des enfants et à protéger les enfants contre cette pratique. Ceci comprend par exemple des lois sur l'âge du consentement et du mariage ; des politiques – telle qu'une politique nationale de protection de l'enfance et sur l'égalité des genres – des interventions programmatique – et des programmes d'autonomisation des jeunes par exemple. D'autre part, les acteurs clés mettent en œuvre des interventions de services pour les filles déjà mariées autour de la santé maternelle, et les protègent dans le cadre des politiques sur les violences domestiques ou de programmes de planification familiale.

Des liens entre l'éducation des filles et la protection de l'enfance dans le cadre normatif peuvent également être établis. Dans les pays connaissant à la fois des taux élevés de mariage d'enfants et des défis liés à l'éducation des filles, il a été prouvé que le plaidoyer législatif a souvent été très fructueux pour parvenir à la ratification et à la mise en œuvre de décrets en faveur de l'éducation gratuite et obligatoire pour les garçons et les filles. Néanmoins, un impact plus limité a été observé quant à l'adoption de lois soutenant la fin du mariage des enfants. Depuis plus d'une décennie, le gouvernement du Niger cherche à faire adopter une loi pour maintenir les filles à l'école mais le projet n'a pas abouti. Un progrès n'a été constaté qu'en 2017 avec l'adoption du décret présidentiel 935 sur la protection, le maintien et le soutien aux jeunes filles pendant la scolarité (SCOFI).¹⁰⁸ Malgré l'échec de l'adoption de la SCOFI en tant que loi, son adoption en tant que décret présidentiel est considérée comme une avancée significative, créant un environnement propice pour que les ministères sectoriels signent plusieurs décisions ministérielles pour opérationnaliser ce décret. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, le Burkina Faso a élaboré une Stratégie nationale d'éducation des filles pour 2011-2020. Les gouvernements du Niger et du Burkina Faso ont également adopté la Stratégie nationale pour l'accélération de l'éducation des filles (SNAEF). Il a été reconnu que les politiques d'éducation des filles devraient également mettre l'accent sur la réduction du coût de la scolarisation, la promotion d'une éducation de qualité et la facilitation de l'accès et de la disponibilité des infrastructures éducatives (telles que le développement d'écoles secondaires de proximité et la mise en place de transports publics sûrs).¹⁰⁹

Le Burkina Faso a également adopté en 2015 sa *Stratégie Nationale de Prévention et d'Élimination du Mariage d'Enfants (2015-2025)* sous la coordination du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. En ce qui concerne le cadre normatif, la stratégie met en exergue un certain nombre de défi dans les actions pour la fin du mariage des enfants, notamment : (1) des engagements budgétaires insuffisant pour les politiques (2) la domestication des instruments juridiques internationaux et le manque d'harmonie entre les différentes sources de loi, et (3) les normes sociales qui continuent au-delà du cadre législatif à promouvoir le mariage des enfants. A ces défis s'ajoutent l'absence de structure de coordination des actions du gouvernement en

faveur de la prévention du mariage des enfants et de l'atténuation de ses conséquences. La seule structure nationale est celle qui regroupe les organisations de la société civile en coalition, plus connue sous le nom de Coalition National contre le Mariage d'Enfants au Burkina Faso (CONAMEB).¹¹⁰ En Afrique de l'Ouest, les filles les plus affectées par le mariage des enfants ont le moins accès à des opportunités éducatives et vivent en zone rurale. Au Burkina Faso, les zones ayant les plus fortes prévalences de mariage d'enfants sont celles du Sahel, du Centre-Nord et Centre-Est. Cette prévalence s'élève jusqu'à 100% de filles mariées avant 18 ans dans la Province de Ziro. Cela justifie d'autant plus la nécessité de renforcer les interventions en zone rurale.

CONCLUSION

Le mariage des enfants est reconnu comme une problématique de droits humains multidimensionnelle, qui ne peut pas être traitée par un seul secteur ou sous-secteur. Au regard des diverses interventions mais aussi les cadres normatifs et politiques en place et visant à mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Ouest, l'éducation des filles, le droit à la santé sexuelle et reproductive, le changement de normes de genre néfastes, mais aussi l'autonomisation économique demeurent des moteurs fondamentaux du changement, non seulement au niveau individuel mais aussi au niveau des communautés et de la société dans son ensemble. Les approches politiques, juridiques, sociales et économiques sont interdépendantes pour assurer une réponse holistique au mariage des enfants.

Si le mariage des enfants est considéré par les cadres juridiques et politiques internationaux comme une violation des droits humains et une forme de violence basée sur le genre, la perception du mariage des enfants comme une simple norme sociale à travers l'Afrique de l'Ouest a eu un impact négatif sur l'efficacité des politiques visant à mettre fin au mariage des enfants et abordant cela comme une priorité en termes de protection et de promotion des droits.

s'élève jusqu'à 100% de filles mariées avant 18 ans dans la Province de Ziro. renforcer les interventions en zone rurale.

NOTES AND RÉFÉRENCES

- ¹ UNICEF, [Base de données mondiale, 2020](#). Consultée le 18 mai 2021.
- ² UNICEF/FNUAP, [Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, en un coup d'œil, 2018](#).
- ³ UNICEF, [Base de données mondiale, 2020](#). Consultée le 18 mai 2021.
- ⁴ UNICEF/FNUAP, [Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, en un coup d'œil, 2018](#).
- ⁵ Iris Group, [Analyse d'économie politique des mariages d'enfants, précoces et forcés au Burkina Faso](#), Chapel Hill, USA, 2020.
- ⁶ Plan International, [Adolescentes en crise : voix du lac Tchad Bassin, 2020](#).
- ⁷ HCR, [Rapport annuel 2016 sur les incidents de SGBV chez les réfugiés au Tchad, 2017](#).
- ⁸ Iris Group, [Analyse d'économie politique des mariages d'enfants, précoces et forcés au Niger](#), Chapel Hill, USA, 2020.
- ⁹ Erulkar, Annabel, Girmay Medhin, and Eva Weissman. 2017. [The impact and cost of child marriage prevention in rural Burkina Faso](#). Addis Ababa: Population Council.
- ¹⁰ Lee-Rife, S., Malhotra, A., Warner, A. and Glinski, A., 2012. What Works to Prevent Child Marriage: A Review of the Evidence. *Studies in Family Planning*, 43(4), pp.287-303.
- ¹¹ UNICEF, [Child marriage, adolescent pregnancy and family formation in West and Central Africa, 2015](#).
- ¹² Saul, G., Diarra, A., Melnikas, A. and Amin, S., 2020. [Voice Without Choice? Investigating Adolescent Girls' Agency in Marital Decision-making in Niger](#). *Progress in Development Studies*, 20(4), pp.270-281.
- ¹³ UNICEF, [Mariage des enfants, grossesse chez les adolescentes et formation d'une famille en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2015](#).
- ¹⁴ Plan International, [Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et au Cameroun : un examen documentaire, 2014](#).
- ¹⁵ Iris Group, [Analyse d'économie politique des mariages d'enfants, précoces et forcés au Niger](#), Chapel Hill, USA, 2020.
- ¹⁶ Iris Group, [Analyse d'économie politique des mariages d'enfants, précoces et forcés au Burkina Faso](#), Chapel Hill, USA, 2020.
- ¹⁷ Save the Children, [Normes de genre, mariage des enfants et éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2019](#).
- ¹⁸ OCDE, Institut National de la Statistiques et de la Démographie (INSD), Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, 2018. Etude Pays SIGI (Social Institutions and Gender Index). Burkina Faso.
- ¹⁹ Saul, G., Diarra, A., Melnikas, A. and Amin, S., 2020. [Voice Without Choice? Investigating Adolescent Girls' Agency in Marital Decision-making in Niger](#). *Progress in Development Studies*, 20(4), pp.270-281.
- ²⁰ LASDEL, [Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles, 2019](#).
- ²¹ Saul, G., Diarra, A., Melnikas, A. and Amin, S., 2020. [Voice Without Choice? Investigating Adolescent Girls' Agency in Marital Decision-making in Niger](#). *Progress in Development Studies*, 20(4), pp.270-281.
- ²² OCDE, Institut National de la Statistiques et de la Démographie (INSD), Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, 2018. Etude Pays SIGI (Social Institutions and Gender Index). Burkina Faso.
- ²³ OCDE, Institut National de la Statistiques et de la Démographie (INSD), Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, 2018. Etude Pays SIGI (Social Institutions and Gender Index). Burkina Faso.
- ²⁴ Otoo-Oyortey, N. et Pobi, S. (2003). [Early marriage and poverty: exploring links and key policy issues](#), 11(2), p. 42 à 51.
- ²⁵ More Than Brides Alliance (MTBA), [Le Mariage n'est pas un jeu d'enfant: Rapport d'évaluation à mi-parcours au Mali et au Niger](#). New-York: Population Council, 2019.
- ²⁶ Otoo-Oyortey, N. et Pobi, S. (2003). [Early marriage and poverty: exploring links and key policy issues](#), 11(2), p. 42 à 51.
- ²⁷ UN Women, [Multi-Country Analytical Study of Legislation, Policies, Interventions and Cultural Practices on Child Marriage in Africa, 2018](#).

-
- ²⁸ Promundo, Oasis, [Mariage Précoce, Fécondité et Planning au Niger : Résultats d'une étude inspirée de l'International Men and Gender Equality Survey \(IMAGES\)](#), 2018.
- ²⁹ Filles Pas Epouses, [Collaborer avec les leaders religieux sur la question du mariage des enfants](#), 2019.
- ³⁰ Baugh, C., 2017. [Minor marriage in early Islamic law](#), Studies in Islamic Law and Society, Volume: 41
- ³¹ Gemignani, S. et Wodon, Q., [Child Marriage and Faith Affiliation in Sub-Saharan Africa: Stylized Facts and Heterogeneity](#). The Review of Faith & International Affairs, 13:3, 41-47, 2015.
- ³² Walker, J., 2015. [Engaging Islamic Opinion Leaders on Child Marriage: Preliminary Results from Pilot Projects in Nigeria](#). Faith & International Affairs, 13(3), p. 48 à 58.
- ³³ Gemignani, S. et Wodon, Q., [Child Marriage and Faith Affiliation in Sub-Saharan Africa: Stylized Facts and Heterogeneity](#). The Review of Faith & International Affairs, 13:3, 41-47, 2015.
- ³⁴ Promundo, Oasis, [Mariage Précoce, Fécondité et Planning au Niger : Résultats d'une étude inspirée de l'International Men and Gender Equality Survey \(IMAGES\)](#), 2018.
- ³⁵ Promundo, Oasis, [Mariage Précoce, Fécondité et Planning au Niger : Résultats d'une étude inspirée de l'International Men and Gender Equality Survey \(IMAGES\)](#), 2018.
- ³⁶ Otoo-Oyortey, N. et Pobi, S. (2003). [Early marriage and poverty: exploring links and key policy issues](#), 11(2), p. 42 à 51.
- ³⁷ Équipe spéciale sur l'égalité des sexes et l'éducation inclusive, [Promouvoir le droit des filles à apprendre en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2018](#).
- ³⁸ Équipe spéciale sur l'égalité des sexes et l'éducation inclusive, [Promouvoir le droit des filles à apprendre en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2018](#).
- ³⁹ UNICEF, [La situation des enfants dans le monde, 2015](#).
- ⁴⁰ PASEC, PASEC-2014. [Performance du système éducatif en Afrique subsaharienne francophone : compétences et facteurs d'apprentissage dans l'enseignement primaire, 2015](#).
- ⁴¹ UNICEF [LES FERMETURES D'ÉCOLES AU SAHEL ONT DOUBLÉ AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES EN RAISON DE L'INSÉCURITÉ CROISSANTE. COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 2019](#).
- ⁴² Plan International, [Adolescentes en crise : voix du Sahel, 2020](#).
- ⁴³ Plan International, [Adolescentes en crise : voix du lac Tchad Bassin, 2020](#).
- ⁴⁴ Filles Pas Epouses, [Enquête sur l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest, 2020](#).
- ⁴⁵ République du Niger - Ministère du Plan, 2017. Plan de développement économique et social 2017-2021.
- ⁴⁶ Hartmann-Mahmud, L., 2011. Pilonner le millet pendant les heures de classe : obstacles à l'éducation formelle des filles au Niger. La Revue européenne de recherche pour le développement, 23(3), p. 354 à 370.
- ⁴⁷ Plan International, [Parce que je suis une fille : Progrès et obstacles à l'éducation des filles en Afrique, 2012](#).
- ⁴⁸ Save the Children, [Normes de genre, mariage des enfants et éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2019](#).
- ⁴⁹ Iris Group, [Analyse d'économie politique des mariages d'enfants, précoces et forcés au Niger](#), Chapel Hill, USA, 2020
- ⁵⁰ UNGEI, [Ce que nous savons \(et ne savons pas\) sur les normes sociales persistantes qui constituent des obstacles à l'accès des filles, la participation et la réussite dans le domaine de l'éducation dans huit pays d'Afrique subsaharienne](#). UNGEI, New York.
- ⁵¹ UNGEI, [Ce que nous savons \(et ne savons pas\) sur les normes sociales persistantes qui constituent des obstacles à l'accès des filles, la participation et la réussite dans le domaine de l'éducation dans huit pays d'Afrique subsaharienne](#). UNGEI, New York.
- ⁵² Erulkar, Annabel, Girmay Medhin, and Eva Weissman. 2017. [The impact and cost of child marriage prevention in rural Burkina Faso](#). Addis Ababa: Population Council.
- ⁵³ Malhotra, A. & S. Elnakib, [Évolution de la base de données sur le mariage des enfants : 2000-2019](#). Programme mondial FNUAP-UNICEF pour mettre fin au mariage des enfants, 2021.
- ⁵⁴ Plan International, [Honneur familial et rêves brisés : des filles mariées au Mali, au Niger et au Sénégal, 2016](#).

-
- ⁵⁵ Save the Children, [Normes de genre, mariage des enfants et éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2019.](#)
- ⁵⁶ Otoo-Oyortey, N. et Pobi, S. (2003). [Early marriage and poverty: exploring links and key policy issues](#), 11(2), p. 42 à 51.
- ⁵⁷ LASDEL, [Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles](#), 2019.
- ⁵⁸ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant - République du Niger, 2019. Plan Stratégique National Pour Mettre Fin Au mariage des enfants 2019-2021. Niamey.
- ⁵⁹ Nguyen, M. et Wodon, Q., 2014. [Impact of child marriage on literacy and education in Africa](#), Banque mondiale.
- ⁶⁰ More Than Brides Alliance (MTBA), [Le Mariage n'est pas un jeu d'enfant: Rapport d'évaluation à mi-parcours au Mali et au Niger.](#) New-York: Population Council, 2019.
- ⁶¹ Erulkar, Annabel, Girmay Medhin, and Eva Weissman. 2017. [The impact and cost of child marriage prevention in rural Burkina Faso.](#) Addis Ababa: Population Council.
- ⁶² LASDEL, [Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles](#), 2019.
- ⁶³ Save the Children, [Travailler ensemble pour mettre fin au mariage des enfants](#), 2018.
- ⁶⁴ Nguyen et Wodon, Impact du mariage des enfants sur l'alphabétisation et le niveau d'éducation en Afrique, 2014.
- ⁶⁵ Plan International, [Adolescentes en crise : voix du bassin du lac Tchad, 2020.](#)
- ⁶⁶ Banque mondiale, [Éducation des filles et mariage précoce en Afrique de l'Ouest et du Centre. Éléments d'analyse pour la réunion de haut niveau d'octobre 2017 pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre](#), 2017.
- ⁶⁷ OCHA, [Tableau de bord Covid-19](#), consulté le 10 mai 2021.
- ⁶⁸ Filles Pas Epouses et Plan International, [Covid 19 et mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2020.](#)
- ⁶⁹ Plan International, [Les filles dans la crise : voix du bassin du lac Tchad, 2020.](#)
- ⁷⁰ UNICEF, [Covid-19 : une menace pour les progrès contre le mariage des enfants, 2021.](#)
- ⁷¹ Save the Children, [Rapport mondial sur la féminité, 2020.](#)
- ⁷² Filles Pas Epouses et Plan International, [Covid 19 et mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2020.](#)
- ⁷³ Equipop, [Droits et santé des femmes à l'épreuve du Covid19, 2020.](#)
- ⁷⁴ More Than Brides Alliance (MTBA), [Endline Evaluation Report \(2016-2020\)](#), India, Malawi, Mali, Niger. Population Council, 2020.
- ⁷⁵ Human Rights Watch, [Impact du Covid-19 sur l'éducation des enfants en Afrique, 2020.](#)
- ⁷⁶ Equipop, [Droits et santé des femmes à l'épreuve du Covid19, 2020.](#)
- ⁷⁷ Filles, Pas Epouses, [Covid-19 et mariages d'enfants, précoces et forcés : un programme d'action, 2020.](#)
- ⁷⁸ Plan [Écoutez-nous : des adolescentes du Nord-Ouest du Sud-Ouest camerounais sur le conflit et le Covid-19, 2020.](#)
- ⁷⁹ Filles, Pas Epouses, [Covid-19 et mariages d'enfants, précoces et forcés : un programme d'action, 2020.](#)
- ⁸⁰ UNICEF [Note technique sur le Covid-19 et les pratiques néfastes, 2020.](#)
- ⁸¹ Filles, Pas Epouses, [Le mariage des enfants dans les situations de crises humanitaires](#), 2020
- ⁸² Espace citoyen alternatif, 2018. Regard Citoyen Sur Le Budget De L'état - Rapport d'analyse du projet de budget 2019.
- ⁸³ Human Rights Center at the University of California, Berkeley, Information and Research Center King Hussein Foundation, Plan International UK, Save the Children, [Child marriage in humanitarian crises : Girls and Parents Speak Out on Risk and Protective Factors. Decision-Making, and Solutions, 2021.](#)
- ⁸⁴ UNICEF WCARO, [Coronavirus \(COVID-19\) Situation Report No. 9 Year End 2020.](#)
- ⁸⁵ UNICEF, Analyse rapide de la situation des effets et des réponses à la COVID-19 sur les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2021, ébauche.
- ⁸⁶ Human Rights Watch, [Impact du Covid-19 sur l'éducation des enfants en Afrique, 2020.](#)

-
- ⁸⁷ UNESCO [Réponse au Covid19 : combien d'élèves risquent de ne pas retourner à l'école ?](#), 2020.
- ⁸⁸ UNESCO, [#HerEducationOurFuture: keeping girls in the picture during and after the Covid-19 crisis](#), 2021.
- ⁸⁹ Save the Children, [Normes de genre, mariage des enfants et éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre](#), 2019.
- ⁹⁰ Plan International, [Honneur familial et rêves brisés : des filles mariées au Mali, au Niger et au Sénégal](#), 2016.
- ⁹¹ UNICEF [Covid-19 : une menace pour les progrès contre le mariage des enfants](#), 2021.
- ⁹² Girls Not Brides, Enquête sur l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest, 2020.
- ⁹³ Plan International, [Vivre en confinement : les filles et le Covid19](#), 2020.
- ⁹⁴ UNICEF, [Covid-19 : les enfants exposés à un risque accru d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence dans un contexte d'intensification des mesures de confinement](#). Communiqué de presse, 2020.
- ⁹⁵ UNESCO, [Aborder la dimension de genre des fermetures d'écoles liées au Covid](#), 2020.
- ⁹⁶ Plan International, [Vivre en confinement : les filles et le Covid19](#), 2020.
- ⁹⁷ UNICEF, Analyse rapide de la situation des effets et des réponses à la COVID-19 sur les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2021, ébauche.
- ⁹⁸ Save the Children, [Laissez les filles apprendre !](#), 2021.
- ⁹⁹ More Than Brides Alliance (MTBA), [Endline Evaluation Report \(2016-2020\)](#), India, Malawi, Mali, Niger. Population Council, 2020.
- ¹⁰⁰ Save the Children, [Laissez les filles apprendre !](#), 2021.
- ¹⁰¹ Filles, pas Epouses et Plan International, [Covid-19 et mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre](#), 2020.
- ¹⁰² UNESCO, [Aborder la dimension de genre des fermetures d'écoles liées au Covid](#), 2020.
- ¹⁰³ Wodon, Q., Tavares, P., Fiala, O., Le Nestour, A., and Wise, L. 2017. [Ending Child Marriage: Legal Age for Marriage, Illegal Child Marriages, and the Need for Interventions](#). London and Washington, DC: Save the Children and The World Bank.
- ¹⁰⁴ Idrissa, B., 2008. [Quel Droit Applicable à la Famille au Niger? Le Pluralisme Juridique en Question](#).
- ¹⁰⁵ LASDEL, [Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles](#), 2019.
- ¹⁰⁶ More Than Brides Alliance (MTBA), [Le Mariage n'est pas un jeu d'enfant: Rapport d'évaluation à mi-parcours au Mali et au Niger](#). New-York: Population Council, 2019.
- ¹⁰⁷ OCDE, Institut National de la Statistiques et de la Démographie (INSD), Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, 2018. Etude Pays SIGI (Social Institutions and Gender Index). Burkina Faso.
- ¹⁰⁸ Décret sur la Protection, le Soutien et l'Accompagnement de la Jeune Fille en cours de Scolarité.
- ¹⁰⁹ Nguyen, M. et Wodon, Q., 2014. [Impact of child marriage on literacy and education in Africa](#), Banque mondiale.
- ¹¹⁰ Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, 2015. Stratégie Nationale de Prévention et d'Élimination du Mariage d'Enfants (2016-2025).